

Processus de prise de décisions

Tempêtes hivernales et intempéries

– De 5h00 à 5h30 –

Évaluation de la situation

Consultation faite auprès :

- de la Ville de Gatineau ;
- des municipalités avoisinantes ;
- des commissions scolaires de la région de l'Outaouais ;
- des avis météorologiques ;
- des transporteurs scolaires desservant le territoire de la CSPO.

– Entre 5h30 et 5h45 –

Analyse des informations et prise de décisions

À la lumière des informations fournies par le Service de l'organisation scolaire et du transport et le Service des communications de la CSPO, la direction générale prend les décisions qui s'imposent.

– Entre 5h45 et 6h00 –

Annonce des décisions

Les décisions sont annoncées sur la page Facebook et le site Web de la CSPO et sont envoyées par courriel aux parents et aux médias.

WWW.CSPO.QC.CA



COMMISSION SCOLAIRE
DES **Portages-**
de-l'Outaouais